

Décharge BAGNOLS EN FORÊT enquête publique

De: "Patricia L'Hermitte" <|

03/04/2018 12:50

À: leslauriers-bagnols-epvar@administrations83.net

Cc:

Madame la Commissaire enquêtrice, Monsieur le Préfet,

J'exprime mon total désaccord avec le projet de réouverture de décharge au site des Lauriers à Bagnols-en-Forêt, où j'ai mon domicile.

Les "améliorations" prévues n'éviteraient en rien la pollution de l'environnement, ni les émanations de méthane qui ont fait vivre un cauchemar aux Bagnolais jusqu'à fermeture du site en 2011.

Je suis stupéfaite de savoir que notre maire, M. Tosan, ait donné son accord, après avoir si efficacement oeuvré contre.

Pour mémoire, l'industriel qui utilisait le site des Lauriers, M. Francis Pizzorno, qui ose appeler sa société "Groupe Pizzorno Environnement", a été condamné en cassation en Octobre 2014 pour ses fraudes sur le site des Lauriers. Ne soyons pas naïfs: le changement de PDG de la société Pizzorno n'évitera pas ce fait: Les travaux indispensables pour éviter ces nuisances s'avèreraient beaucoup trop coûteux pour permettre un rapport sur investissement rapide à l'industriel, dont le chiffre d'affaires se développe étonnamment vite: au 1er Mars 2018, "trois fois le chiffre d'affaires en carnet de commandes" <https://investir.lesechos.fr/recherche/actualites>

De plus, il y a perte de confiance envers la société Pizzorno, qui a déjà fraudé au moins deux fois sur le site des Lauriers, (mâchefers, boues résiduelles d'autres stations d'épuration, toutes sortes de déchets interdits): http://www.liberation.fr/societe/2011/10/06/dans-le-var-le-groupe-pizzorno-n-est-pas-en-odeur-de-saintete_765980

Quant à la puanteur des émanations dont ont souffert les Bagnolais... C'est dans la mémoire de tous.

J'espère vivement que l'Administration, ainsi que nos élus, ne se débarrasseront pas du problème des déchets en autorisant la réouverture du site des Lauriers et en en confiant l'exploitation à la société Pizzorno. Et ce, quels que soient les appuis divers et variés dont bénéficie cette société.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mme Patricia L'HERMITTE